



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE DE L'INSTITUT
COOPÉRATIF DE L'ÉCOLE MODERNE
C.E.L., boul. Vallombrosa, CANNES - C/C 115 03 Marseille - Tél. 947-42

PARAIT 3 FOIS PAR MOIS



Quand les enfants s'entraînent à remplir leur rôle de citoyens

Dans ce numéro :

C. FREINET : La lutte à mener en période électorale.

L'organisation du congrès de Bordeaux.

A. GUÉRINEAU : Le problème des fiches.

Les visites d'Ecoles.

Pour la défense de *l'École Laïque*

Au scrutin du 2 janvier :

Suivez les mots d'ordre du Syndicat National
des Instituteurs et des organisations laïques !

Votez pour des candidats qui s'engagent sans réserve à défendre
l'École laïque !

Préparez l'action à venir pour une pédagogie moderne plus efficiente
en faisant connaître et accepter notre mot d'ordre :

25 enfants par classe

10 DÉCEMBRE 1955
CANNES (Alpes-Maritimes)

8

EDITIONS DE L'ÉCOLE
MODERNE FRANÇAISE



Une autre vue du Congrès des Coopératives scolaires

Préparons notre Congrès de Bordeaux

Les organisateurs du Congrès de Bordeaux, les groupes départementaux et un certain nombre de camarades ont discuté les propositions concernant notre nouvelle formule de congrès. Nous le résumons succinctement :

Suppression du stage qui ne peut s'accommoder des exigences du congrès et qui devient quelque peu superflu puisque nous aurons, fin août, notre grand stage de Bourlouris.

Léger grignotage du temps consacré jusqu'ici au travail des commissions, de façon à libérer tous les congressistes tous les jours, entre 14 et 17 heures.

Ces heures seront consacrées à la participation active à ce que nous appellerons notre kermesse pédagogique.

Pendant ces heures de kermesse, tous les camarades qui peuvent faire office de guides ou d'instructeurs seront mobilisés à leurs stands.

Nous avons donc prévu :

1° L'exposition artistique qui sera plus belle encore, si possible, que les précédentes et que tous les camarades auront ainsi le loisir de visiter sous la direction des exposants eux-mêmes, dans un but didactique.

2° Notre exposition technologique nouvelle formule, au sujet de laquelle nous avons à apporter plus spécialement des explications.

Un certain nombre de stands seront préparés par la CEL, par les commissions, par les groupes ou par les particuliers. Mais ces expositions ne devront pas être statiques. Elles auront une fonction toute spéciale d'initiation et d'enseignement.

Aux heures de kermesse, des responsables seront à chaque stand pour expliquer, répondre aux questions, expérimenter.

La succession de ces stands sera elle-même conçue avec une intention didactique. Nous avons prévu la liste et l'ordre suivants :

1° Le texte libre. - 2° L'imprimerie à l'école. - 3° Le limographe. - 4° L'illustration et la gravure. - 5° L'exploitation du texte libre : le F.S.C. - 6° Les fichiers auto-correctifs. - 7° Disques C.E.L. - 8° Le magnétophone. - 9° Les boîtes électriques. - 10° Le filicoupage. - 11° Les autres boîtes de travail. - 12° Les maquettes d'histoire. - 13° Les albums d'enfants. - 14° Peinture d'enfants. - 15° Bibliothèque de Travail et préparation d'une B.T. - 16° Films fixes. - 17° Documentation photographique et diverses. - 18° Si possible : salle où travailleront des enfants. - 19° Salle de projection permanente de films fixes et de films animés.

Les stands spéciaux qui seront demandés par les camarades et les groupes pourront soit s'encastrent dans cette suite didactique, soit être installés à part.

C'est qu'en effet, outre ces stands pour ainsi dire officiels, il serait souhaitable que s'organisent d'autres stands, dus à l'initiative des camarades et des groupes. Je verrais volontiers notamment des stands de travaux scientifiques, de recherches historiques, de calcul vivant, etc.

Les camarades pourront, dans leur stand, faire de la vente s'ils le désirent.

La liste ci-dessus n'est pas irrémédiablement définitive. Nous la soumettons à l'attention de nos camarades. Donnez votre opinion. Faites des propositions. Camarades et groupes qui désireriez avoir un stand, ne tardez pas à vous faire inscrire. Les nécessités de l'organisation nous mettront dans l'obligation d'arrêter définitivement cette liste à une date que nous vous ferons connaître.

L'ÉCOLE FREINET EST DÉSORMAIS UNE ÉCOLE DE PLEIN AIR OFFICIELLE

A la date du 1^{er} décembre 1955, deux postes d'instituteurs publics ont été créés à l'Ecole Plein Air « près l'Institut Freinet de Vence ».

Ces postes sont provisoirement occupés par deux suppléants, mais la situation deviendra régulière à partir d'octobre prochain.

Ces postes pourraient être attribués, à ce moment-là, à deux instituteurs (ou un ménage) si possible pratiquant déjà nos techniques et possédant le Certificat d'Aptitude pour les E.P.A. Ils n'auront de chance d'être agréés dans les Alpes-Maritimes que si leur département, excédentaire, accepte leur exeat.

Nous serions heureux d'entrer en relations avec les camarades qui seraient éventuellement candidats.

LA LUTTE A MENER EN PERIODE ELECTORALE

EN FAVEUR DES 25 ENFANTS PAR CLASSE

On sait que, dès le Congrès d'Aix en Provence où nous avons déterminé les modalités de l'action à mener en faveur des 25 ENFANTS PAR CLASSE, nous avons préconisé l'intervention directe, par les Groupes, les Délégués Départementaux et les camarades auprès des Parlementaires .

A la veille des vacances, alors que la discussion de la Réforme de l'Enseignement semblait imminente, nous avons invité tous nos Délégués Départementaux à adresser aux Parlementaires une lettre circonstanciée par laquelle nous leur demandions de faire précéder la future réforme de l'Enseignement de la Déclaration préalable suivante :

" Les Ecoles, à tous degrés, ne sauraient fonctionner normalement si l'effectif dépasse 25 ENFANTS PAR CLASSE. Le Gouvernement devra prendre toutes mesures d'urgence pour que soient construits et aménagés les locaux scolaires, pour que soient recrutés, payés et formés les éducateurs indispensables pour que les conditions normales de fonctionnement avec 25 ENFANTS PAR CLASSE soient réalisées par paliers obligatoires dans le délai de 5 ans . "

Nous avons eu un certain nombre de réponses favorables. Mais les vacances sont arrivées; des questions plus urgentes se sont posées à l'attention des Chambres et la discussion de la Réforme a été ajournée . Nous avons nous aussi, de ce fait, provisoirement abandonné notre action auprès des Parlementaires .

Le Bureau de l'Association 25 ENFANTS PAR CLASSE nous informe qu'il préconise l'intervention active de tous pour que la question de la surcharge des classes soit nettement posée au cours de la campagne électorale. Les militants de l'Ecole Moderne seront les meilleurs ouvriers de cette action .

Inutile de redire, pour nos camarades, les raisons majeures qui militent pour une revendication que nous estimons essentielle . Nous avons longuement présenté la question dans les deux bulletins de l'Association qui ont été insérés dans l'Educateur et diffusés auprès des associations et personnalités .

Il s'agit aujourd'hui d'étudier pratiquement ce que nous devons faire, pendant la campagne électorale . Nous ne sommes pas naïfs au point de penser que, quel que soit le résultat des élections, nous n'aurons plus rien à faire ensuite . Les prises de position que nous allons solliciter ne deviendront effectives que si nous parvenons à mobiliser les parents d'élèves et les amis de l'Ecole autour d'un mot d'ordre simple et décisif .

La surcharge des classes, nous ne le répéterons jamais assez, est une forme insidieuse mais grave de la lutte contre la laïcité. Elle est la forme actuelle de la réaction scolaire .

Il est inutile de parler de réforme de l'enseignement, d'aménagement des programmes, d'amélioration des méthodes techniques, de santé et d'éducation si le nombre d'élèves est tellement excessif dans les classes que l'instituteur soit pratiquement obligé d'abandonner tout travail pédagogique et culturel pour assurer un minimum de

discipline et de travail .

Il faut que nous appuyions sans cesse sur ce slogan : SI LES PARENTS COMPRENAIENT QUE LA SANTE PHYSIQUE ET MORALE, L'INSTRUCTION ET L'EDUCATION DE LEURS ENFANTS NE SONT PAS POSSIBLES SI CERTAINES CONDITIONS MINIMA D'EFFECTIFS, D'INSTALLATION ET DE LOCAUX NE SONT PAS REMPLIES; S'ILS SE RENDAIENT COMPTE, QUE MALGRE LE DEVOUEMENT DES INSTITUTEURS, CETTE SITUATION QUI VA EN EMPIRANT RISQUE DE COMPROMETTRE IRREMIEDIABLEMENT L'AVENIR DE LEURS ENFANTS, ILS NE TOLERERAIENT PAS UN JOUR DE PLUS LA SITUATION CATASTROPHIQUE QUE NOUS DENONCONC.

C'est à faire prendre conscience de ces réalités que nous devons nous employer.

Cette REVENDICATION DES 25 ENFANTS porte en elle-même les revendications

- pour de meilleurs locaux
- pour les constructions nouvelles indispensables;
- pour l'aménagement et l'équipement nécessaires au travail,
- pour l'augmentation du nombre et l'amélioration de la préparation des éducateurs
- pour de meilleurs traitements de ces éducateurs .

Autrement dit, si nous pouvons parvenir à ce que la Chambre vote la loi et les crédits nécessaires pour que, dans un nombre d'années réduit à prévoir, aucune classe n'ait plus de 25 élèves, les conditions mêmes de l'Ecole seraient heureusement transformées .

Et nul ne peut, raisonnablement et humainement ne pas approuver cette revendication .

-:-

On a, dans certains milieux, critiqué notre mot d'ordre comme utopique.

Nous n'avons jamais pensé que, du jour au lendemain, par suite d'un coup de baguette magique, pouvaient être réalisées les améliorations dont nous tenons à affirmer la nécessité . Est-ce une raison pour ne pas en faire admettre unanimement le principe et à le faire inscrire dans la loi comme but officiel de la bonne volonté de tous les laïques. N'existe-t-il pas de même une DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, à laquelle nous tenons beaucoup, qui a été proclamée solennellement il y a plus de cent cinquante ans et qui est loin encore d'être devenue une réalité politique, économique et sociale .

Ce que nous ne voulons pas, c'est que les pouvoirs publics et l'administration - et les parents aussi - s'installent dans cette conception que les classes peuvent fonctionner avec 35, 40, 50 ou 60 élèves. Comme si, après la libération, quand les trains circulaient bondés et qu'on était parfois heureux de rester 20 heures dans un couloir, on avait reconnu légale et normale cette façon inhumaine de se déplacer . Nous pouvions certes alors sourire en lisant dans les couloirs les prescriptions légales prévues pour la sécurité et le confort dans les trains . Ces prescriptions n'en restaient pas moins là pour soutenir nos protestations et nos réclamations sans lesquelles, n'aurait changé d'une situation qui serait devenue normale .
rien/

A vrai dire, nous nous attendions à un accueil plus compréhensif de la

part des Syndicats d'Instituteurs . Nous avons espéré un moment bloquer notre action avec celle du Mouvement National pour la Défense de l'Enfance auquel nous participons. Nous avons publié dans nos précédents numéros les comptes rendus des récentes discussions concernant la surcharge des classes et les positions qui en étaient résultées.

LE MOUVEMENT DE DEFENSE DE L'ENFANCE a lancé son mot d'ordre MOINS DE 35 ENFANTS, qui est peut être juste pour la revendication dans les écoles de villes qu'il serait dangereux de faire inscrire comme principe dans l'esprit des Parlementaires, et plus tard dans la loi . Si, en effet, le travail pédagogique peut encore se concevoir dans une classe homogène d'une grande école de ville, là où les enfants sont tous à peu près de la même force, et à condition encore que les locaux, l'aménagement et l'outillage correspondent aux nécessités de travail avec ces 35 élèves, tous les éducateurs reconnaîtront dans les nombreuses classes françaises non homogènes quand le nombre des élèves y dépasse 25 élèves .

Nous avons alors demandé au Mouvement National de l'Enfance de reconsidérer ses positions en conséquence, la motion, à notre avis beaucoup trop longue et trop chargée pour trouver audience et période électorale, telle qu'elle vient d'être rédigée par le Mouvement comporte seulement ce paragraphe : "SANS REDUCTION DU TEMPS DE PRESENCE à l'ECOLE, ET COMME PREMIERE ETAPE, LE NOMBRE DE 35 ELEVES PAR CLASSE NE DOIT EN AUCUN CAS ETRE DEPASSE, TANT POUR LES ECOLES MATERNELLES QUE POUR LES ENSEIGNEMENTS DU 1^{er} et du 2^{er} DEGRE ET DU TECHNIQUE ."

Nous avons proposé la rédaction suivante qui répondait beaucoup mieux à nos revendications urgentes et que le Bureau de l'Association 25 Enfants par classe fait sienne :

" LE NOMBRE DES ELEVES PAR CLASSE NE DOIT EN AUCUN CAS DEPASSER LE CHIFFRE DE :

35 ENFANTS POUR LES CLASSES MATERNELLES ET LES CLASSES à UNE SEULE DIVISION DU DEGRE PRIMAIRE .

25 ENFANTS POUR TOUTES LES AUTRES CLASSES DU 1^{er} DEGRE, DU DEUXIEME DEGRE ET DU TECHNIQUE .

DES DISPOSITIONS FINANCIERES DOIVENT ETRE PRISES DANS LES PLUS BREFS DELAIS POUR QUE DES CLASSES NOUVELLES SOIENT OUVERTES, TENUES PAR DES EDUCATEURS COMPETENTS, DES QUE LE NOMBRE DES ELEVES DEPASSERA LES NORMES PREVUES PAR LA LOI."

Nous ne pensons pas qu'il soit tellement utile de prévoir légalement les échelons nécessaires. Les besoins ne sont pas les mêmes à travers toute la France. Des créations sont parfois possibles, départementalement ou localement (par exemple en raison des locaux) alors que les conditions matérielles retarderont inévitablement ailleurs la réalisation des conditions prévues par la loi. Il appartiendra aux laïques et aux parents d'élèves d'exiger en temps voulu le respect des conditions légales qui auraient été définies .

Ne nous illusionnons d'ailleurs pas ce n'est pas parce que nous aurons prévu des paliers que ces paliers seront respectés. Nous avons maints exemples de la facilité avec laquelle un Parlement peut tourner certaines difficultés. En fin de compte, c'est toujours l'action compréhensive et unie des parents et des éducateurs qui enlèvera les décisions .

Ce que nous demandons c'est bien un TEXTE DE LOI qui précise quel doit et peut être le fonctionnement normal de nos écoles . Nous nous référons ensuite utilement à ce texte de loi pour mener l'action QUI CONTINUERA pour que s'améliorent

sans cesse nos communes conditions de travail.

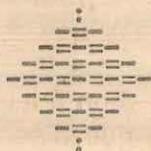
C'est dans ce sens de l'amélioration de nos conditions de travail que nous demandons à nos adhérents d'intervenir auprès des candidats afin de leur faire prendre des engagements formels que nous tâcherons ensuite de faire respecter.

Vous trouverez ci-joint l'engagement à faire signer par les candidats et à nous renvoyer. Vous pouvez en prendre copie sur feuilles séparées pour les divers candidats. Nous pouvons en envoyer sur simple demande autant d'exemplaires que vous pouvez en désirer.

Nous demanderons aux Délégués Départementaux de grouper les engagements et de nous les faire parvenir.

Nous les remettrons à l'Association.

C. FREINET .-



Pour les Etreannes !

Pensez aux cadeaux que la C. E. L. vous propose :

DES REVUES PASSIONNANTES

- pour 500 francs : un abonnement aux *Albums d'Enfants*.
- pour 600 francs : un abonnement à *La Gerbe*.
- pour 1500 francs : un abonnement à la *Bibliothèque de Travail*.

DES JOUETS SCIENTIFIQUES

- pour 1800 francs : *Boîte Linogravure*.
- pour 2000 francs : *Boîte Aviation N° 5*.
- pour 7000 francs : *Boîte Electrique N° 1*.
- pour 8000 francs : *Matériel d'Imprimerie (Devis B)*.

sans oublier, bien entendu

Les Couleurs en Poudre C. E. L.

COOPÉRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAÏC - CANNES

25 ENFANTS PAR CLASSE

La vie et la richesse de la Nation dépendent, évidemment, du soin et de la maîtrise avec lesquels on aura, à l'école, préparé nos enfants à leur rôle prochain d'hommes, de travailleurs et de citoyens.

Or, tout le monde comprend fort bien, aujourd'hui, que cette préparation ne peut être effective et efficiente que si sont réalisées les conditions normales de travail pour les enfants et pour les maîtres.

Les éducateurs conscients de leurs responsabilités ont le devoir d'informer les parents d'élèves et les pouvoirs publics de l'impossibilité où ils sont de travailler normalement dès que l'effectif des classes dépasse les chiffres compatibles avec les exigences des locaux et de l'activité pédagogique. C'est voler l'enfant de l'éducation à laquelle il a droit, c'est condamner les maîtres à une tâche inhumaine que d'accepter des classes de 35, 40, 50, 70 ou même 80 élèves.

Nous demandons aux candidats de s'engager, s'ils sont élus, à faire voter, en préambule à toute réforme scolaire, la position de principe suivante qui doit être celle d'un Etat laïque et républicain, soucieux de l'avenir de ses enfants.

" Le nombre des élèves par classe ne doit, en aucun cas, dépasser le chiffre de :

35 enfants pour les classes maternelles et les classes à une seule division du degré primaire ;

25 enfants pour toutes les autres classes du premier et du deuxième degrés, et du technique.

Des dispositions financières seront prises, dans les plus brefs délais, pour que les classes nouvelles soient ouvertes, tenues par des éducateurs compétents, dès que le nombre des élèves dépassera les normes prévues par la loi. "

Vu, le candidat :

LE PROBLÈME DES FICHES

J'ai toujours considéré le fichier comme une pièce maîtresse du travail dans une classe. L'an passé j'avais suggéré une reprise d'activité de l'édition des fiches. Il ne semble pas qu'il y ait eu beaucoup d'échos. Je repose aujourd'hui la question, d'abord parce qu'elle me semble primordiale et aussi parce que la question documentation semble un peu abandonnée à l'anarchie par la CEL.

Répondant à ma question, Freinet disait dans *L'Éducateur* numéro 17 du 28 février : «...on ne nous commande pas de fiches... *La formule brochure s'avère en général comme plus pratique* ». C'est, je crois, mal poser le problème : il faut, de toute façon, un fichier, sinon je voudrais bien savoir comment le camarade qui possède 350 BT peut s'y retrouver pour mettre la main en quelques instants sur la brochure qui pourrait lui être utile ? On peut en dire autant de toute autre documentation : gravures, fiches, références diverses. Le fichier joue d'abord par son système de classification. Tout le monde sera d'accord, je pense, sur ce rôle essentiel, encore faut-il avoir du matériel à classer. Si les fiches du F.S.C. se vendent mal, c'est peut-être parce que beaucoup d'entre elles sont difficilement utilisables parce que trop ardues, trop savantes dans leur rédaction ou bien trop particulières. A-t-on jamais apporté le même effort, la même organisation pour essayer d'éditer des fiches valables que pour produire les BT ? Avant que ces dernières se soient imposées, il avait fallu sans doute beaucoup de patience, de persévérance, beaucoup d'amour et d'entraide. Et les fiches ? Une série remarquable sur les oiseaux ; à peu près rien en physique, et chimie ; quelques fiches assez arides en géographie ; *presque rien sur la France*. Des séries assez riches comme la pêche, navigation, élevage, d'autres bien pauvres comme la chasse, la guerre, route, etc...

Depuis, ont paru dans *L'Éducateur*, quelques fiches ou plutôt, je crois, matière de fiches... mais pourquoi est-ce la troisième série que nous recevons sur la pression atmosphérique alors qu'il n'existe rien sur les leviers, balances, gaz, métaux, etc... ? De plus, pourquoi avoir présenté ces documents sous format commercial, alors que les fichiers sont généralement en 13 1/2 x 21.

J'ai reçu la BT sur la peine des hommes... Pourquoi une brochure ? question de mode ? Pourquoi ne pas tout simplement éditer une série de fiches sur ce centre d'intérêt, que l'on classerait à leur place (52). A mesure que l'on pourrait se procurer d'autres fiches sur ce même sujet, elles viendraient les rejoindre. Ces BTT étant d'un format encore différent, il va falloir trouver un nouveau système pour les classer à part. J'admets que ce sont des détails que d'aucuns qualifieront de mineurs, mais ce sont de ces détails là qui compliquent la tâche et rebutent certains. Il faut avoir les deux pieds sur la terre et je pense que toute réussite est le fruit d'un bel enthousiasme certes, mais aussi de beaucoup d'organisation et de simplifications.

Il y aurait un moyen de reprendre l'édition des fiches et de leur redonner de l'impulsion — nouvelle jeunesse — : il y a dans chaque département un groupe départemental qui comprend bien une ou deux douzaines de camarades dévoués. Chaque groupe peut réunir matière à une vingtaine de fiches et les centraliser à Cannes. Cela donnerait en gros, 1.500 fiches par an — excellent exercice coopératif — elles pourraient être tirées sur papier, jointes à *L'Éducateur* et chacun les collerait sur

carton à son gré. Reste la question du choix des fiches. Il est facile d'en trouver, d'abord, dans les journaux scolaires, ce sont souvent les meilleures, plus proches des enfants, puis les enquêtes guidées, des articles de revues simplifiés, textes d'auteurs, etc... Il y a aussi, bien sûr, les documents historiques, géographiques. Les fiches de sciences (expérience et documentation), de cuisine, de coutumes, etc... Je pense que la mise au point de ces fiches peut se faire lors de réunions de groupes — oralement. Le travail par correspondance ne donne généralement pas grand résultat. Le matériel traîne, on coupe les cheveux en quatre, on se décourage. Certes, chacun peut enrichir son fichier à son gré, mais pour trouver une centaine de fiches, seul, les coller, c'est un travail pénible et long. Si chaque camarade de l'École Moderne veut fournir une seule fiche bien choisie, c'est 1.500 que nous aurions.

Il faudrait diriger et coordonner les efforts pour éviter toute anarchie, ce serait là le rôle de la CEL.

Un mot encore, je suis absolument de l'avis de Bernardin qui précise dans le N° 4 de *L'Éducateur* : « Trop de documents est plus nuisible qu'utile ». C'est très vrai et pas seulement en histoire, on peut prendre cette affirmation pour une règle générale. Je pense qu'une documentation se doit d'être assez sobre, mais complète et rationnelle (il faut éviter autant l'abondance désordonnée que la pauvreté ; ne pas s'égarer dans de nouvelles techniques que l'on ne fait qu'effleurer avant d'avoir réalisé de façon satisfaisante une technique de base comme celle du fichier.

J'aimerais que chacun donne son avis sur la question, fasse des propositions concrètes pour aboutir, si cela se peut, à une solution pratique et ordonnée de ce problème.

A. GUÉRINEAU, Fressines (Deux-Sèvres).

Les immenses sacrifices que nous avons faits pour l'édition d'un Fichier Scolaire Coopératif, disent assez avec quelle obstination nous avons voulu faire passer dans la pratique l'idée qui reste toujours la nôtre de la nécessité pédagogique d'une bonne documentation convenablement classée.

L'échec financier de l'entreprise ne prouve pas que nous ayons tort, pédagogiquement parlant. Mais elle n'en est pas moins un signe certain que, dans les conditions actuelles de l'École et de ses mâtres, la technique du Fichier ne répond pas, pour l'instant, à nos communes possibilités.

Car nous avons été tenaces, et même téméraires. Nous avons un fichier de près de deux mille fiches. Nous l'avons présenté de multiples façons. Il ne s'est pas vendu. Nous avons fait une nouvelle édition meilleur marché qui constituait comme une base indispensable au départ d'un fichier. La dépense de plus d'un million pour cette nouvelle formule a été faite, elle aussi, en vain. Rien ne se vend. Nous n'avons pas le droit, commercialement parlant, de recommencer l'expérience.

Nous pourrions seulement, si les camarades le désiraient, et si nous avons suffisamment de souscripteurs, reprendre l'édition de fiches mensuelles. Mais alors, il nous faudra des collaborateurs. Or, ceux-ci nous ont toujours fait défaut, alors que nous en avons trop pour les BT.

Question, on le voit, excessivement complexe que je serais très heureux de voir discuter dans « L'Éducateur », à laquelle j'attache moi-même la plus grande importance et pour laquelle il nous faudrait peut-être chercher et trouver une formule neuve.

Les vertus pédagogiques et humaines des visites d'École

Notre Groupe de l'École Moderne de Seine-et-Marne avait organisé, pour le 20 octobre, une réunion de travail chez notre camarade BAILLY, à Nanteuil-les-Meaux.

« Notre camarade Bailly explique le bulletin de groupe, débute en nous faisant observer qu'aux murs de sa classe ne pend aucune gravure : l'accoutumance rend l'enfant aveugle et les documents ne gagnent que exposés à bon escient, puis rangés après usage. A cet effet, un meuble de moyenne importance assez peu encombrant, invention de notre hôte : c'est le Musée, pourvu de quelque 70 ou 80 tiroirs, d'un modèle très pratique, et muni d'une double porte à glissière anti-poussière. Voilà pour le contenant, mais la grande richesse mise en permanence à la disposition des enfants, c'est le contenu, chaque tiroir permettant une exposition rapidement installée de la partie lapidaire, rend possible de profondes incursions dans une préhistoire qu'elle fait revivre. Des échantillons de numismatique, puis des thèmes à travers l'histoire, des personnages de contre-plaqué habillés avec le plus grand souci de vérité, complètent le tout. »

Nous avons demandé à notre camarade Bailly de nous donner, pour l'Éducateur, des explications complémentaires sur une aussi riche organisation.

En attendant ces renseignements, voici sa réponse que nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs, surtout de nos lecteurs jeunes.

« Si les collègues du Groupe de Seine-et-Marne, nous écrit Bailly, ont été satisfaits de la visite qu'ils nous ont faite, combien, en retour, j'ai été intéressé

au contact de leur foi, de leur parfaite camaraderie et de leur courage.

Des camarades se sont déplacés de plus de 100 km. pour comparer des méthodes et s'instruire encore : n'y a-t-il pas là quelque chose d'admirable de la part de maîtres plus ou moins chevronnés ?

Je suis moi-même au soir du métier, et si je ne fais pas miennes toutes les méthodes de l'École Moderne, il est indéniable qu'elles pénètrent tout mon enseignement, comme elles s'insinuent d'ailleurs victorieuses chez ceux-là même qui les combattent.

Tu me demandes d'écrire un ou deux articles ; en vérité, il me faudrait parler de toute l'expérience d'une vie axée sur la concrétisation de l'enseignement ; ce serait peut-être long et en aurai-je le temps ? un chercheur épris est sollicité de tant de côtés.

En vérité, j'ai voulu faire de ma classe comme un écho sonore du monde extérieur. Il y a la télévision, T.S.F., disques, gravures, projections, bibliothèque, et le musée qui n'est lui-même qu'un enseignement par l'aspect. Mais une telle méthode nécessite, de la part du maître, une certaine orientation de l'esprit, le souci d'aller à la découverte du monde, et de rester en permanence en contact avec ses enseignements. C'est cet esprit même qui procède aux destinées de VICEM et c'est, je crois, sur cet aspect de la part du maître qu'il faudrait appuyer.

Beaucoup de camarades voudraient se « donner à ceci ou à cela » et ils ne savent point comment y parvenir. Rien n'est fait dans ce sens dans les Écoles Normales et, malheureusement, beaucoup de maîtres restent à l'écart du vrai qu'ils ont pour mission de faire découvrir. »

Toujours cette fichue RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE

Dans *Vie et Langage*, N° 44 de novembre, une lettre de M. Palangier demande que l'on consulte l'opinion publique.

Mais ne vous réjouissez pas trop : il estime qu'on peut consulter M. Tout-le-Monde sur la circulation routière, mais non sur une question comportant des problèmes techniques « à confier aux seuls techniciens » !!!

Eh bien, merci ! nous les avons vus à l'œuvre, les spécialistes, ou du moins, certains spécialistes !

Car il en est de deux sortes :

— ceux qui jugent d'après leurs préjugés, leurs théories, c'est-à-dire selon leurs habitudes du visage actuel de notre langue, sans se préoccuper beaucoup du point de vue de l'opinion publique ;

— ceux qui, au contraire, comme les rédacteurs du projet de Réforme de la Commission Langevin avaient fait passer au second plan la forme de la langue, pour étudier un projet transitoire rationnel.

L'opinion publique des techniciens ? Ce sera la suite d'une discussion stérile qui n'intéresse nullement la vraie opinion publique.

Et celle-ci a la parole.

Pourquoi ?

Parce que les usagers doivent avoir la parole. Ah ! si l'on interrogeait les commerçants, par exemple, sur une réforme de l'orthographe, ils seraient capables de choisir entre différents projets clairement exprimés par des techniciens soucieux de la vie populaire du langage.

Jé sais bien qu'ils se débarrasseraient du maximum de soucis et demanderaient l'application immédiate de la réforme la plus radicale.

C'est si vrai que lorsqu'un gouvernement prend l'initiative d'une réforme de l'orthographe, avec toutes les mesures pour la vulgariser, l'opinion publique suit d'enthousiasme et la réalisation de la réforme ne rencontre que peu de difficultés. Cela s'est vu en Turquie, en Russie, dans les pays soviétiques encore privés d'alphabets et cela va se réaliser là où c'est le plus difficile : en Chine.

Nous n'avons donc aucune illusion sur la suggestion de M. Palangier.

R. L.

Tarif des abonnements

	France et U.F.	Etranger
L'Éducateur (3 numéros par mois)	900	1100
La Gerbe (bimensuel)	600	700
Bibliothèque de Travail , la série de 20 n° (demi-année)	750	950
La série de 40 n° (année scol.)	1500	1900
Bibliothèque de textes d'auteurs (40 n°)	900	1100
Albums d'enfants , la souscription annuelle	500	600

Le gérant : C. FREINET



Coopérative Ouvrière d'Imprimerie
ÆGITNA
27, rue Jean-Jaurès - CANNES
Alpes-Maritimes - Tél. 935-59